

## **Rapport du sous-ministre, Santé Canada, à l'intention du Conseil consultatif des sciences**

Le 5 janvier 2001

Trois années se sont écoulées depuis la création du Conseil consultatif des sciences et, au cours de cette période, bien des choses ont été réalisées sous la direction du Conseil afin d'améliorer la qualité de la science au sein du Ministère. Le Conseil consultatif des sciences s'est efforcé de promouvoir l'intégrité, la qualité, la perspective d'ensemble et le leadership dans le domaine des sciences à Santé Canada. Le présent rapport me permet de vous démontrer, membres du Conseil, que Santé Canada a entendu vos conseils et s'en est servi pour faire avancer son travail et sa réputation dans le domaine des sciences, tant sur le plan national qu'international, et de vous présenter mes conclusions.

### **Remaniement de Santé Canada**

Le 17 avril dernier, j'ai annoncé le remaniement de Santé Canada. Le travail réalisé depuis cette date s'est avéré stimulant, ambitieux et très énergisant pour l'ensemble du Ministère. Je veux réitérer mon engagement continu, de même que celui de mes cadres supérieurs, en vue de continuer ce que nous avons entrepris d'une manière qui convienne à l'organisme dans son ensemble, aux employés et, surtout, aux Canadiens et aux Canadiennes. Notre ministère compte dans ses rangs des employés qui sont dévoués à leur travail et qui savent que ce qu'ils font tous les jours est important pour la santé des Canadiens et des Canadiennes.

### **Transformation**

Le Ministère va maintenant de l'avant avec sa «phase de transformation», au cours de laquelle les discussions se poursuivront, et les problèmes et les inquiétudes entourant la structure et les opérations détaillées de l'organisme seront abordés. Pour ce qui est des directions générales et des directions, des équipes de gestion nouvellement formées travailleront avec les employés et les intervenants externes afin de déterminer la meilleure façon d'atteindre les objectifs communs. J'ai également convié les employés de Santé Canada de partout au Canada à participer à un conseil consultatif des employés, nommé le Forum sur la transformation de Santé Canada, lequel me conseillera, de même que le Comité exécutif du Ministère, sur les changements durables.

De plus, nous commencerons à aborder des approches à plus long terme afin de modifier notre façon de travailler ensemble et avec nos partenaires externes. Je me rends compte que l'on ne peut modifier la «culture» fondamentale de notre organisme du jour au lendemain. Nous devons tous faire des efforts en vue de renforcer et d'améliorer l'ouverture, la confiance, la collégialité, la flexibilité et l'orientation vers les résultats, afin de faire en sorte que le Ministère soit en meilleure position de réaliser pleinement son mandat et de s'acquitter de ses responsabilités envers la santé des Canadiens et des Canadiennes.

## **Renforcement de la gestion des risques à Santé Canada**

Santé Canada a comme principale responsabilité de protéger la santé des Canadiens et des Canadiennes. En vue de s'acquitter de cette responsabilité, la gestion des risques envers la santé est fondamentale. Grâce au remaniement, l'expertise en matière de gestion des risques est maintenant étendue à l'ensemble du Ministère. Cela a permis au Ministère de renforcer sa capacité en matière de gestion des risques de la façon suivante :

- en favorisant une plus grande intégration et une plus grande synergie entre les approches en matière de protection et de promotion au sein du Ministère;
- en réunissant toutes les preuves à la disposition du Ministère parmi le large éventail des sciences de la vie;
- en offrant une capacité interne étendue et adaptable pour identifier et évaluer les enjeux en matière de santé de façon opportune;
- en élargissant les points de vue et les commentaires afin de servir de fonction de remise en question;
- en accordant des normes de soins raisonnables et adéquates, y compris une évaluation et un examen interne rigoureux des analyses, des conclusions et des recommandations;
- en renforçant la capacité du Ministère à identifier et à évaluer les risques et à prendre de meilleures décisions en matière de gestion du risque, et ce, par la réduction des «angles morts», qui comprennent non seulement les inconnus, mais aussi les «inconnus inconnus»;
- en recherchant les conseils de nos principaux intervenants dans l'ensemble du Ministère;
- en offrant des renseignements aux Canadiens et aux Canadiennes de façon claire, cohérente et opportune.

Afin de renforcer davantage la capacité du Ministère et d'augmenter l'engagement de haut niveau envers un processus décisionnel de qualité lié au risque, j'ai mis sur pied un comité exécutif ministériel sur la gestion des risques. Ce comité est composé des sous-ministres adjoints de chaque Direction générale, d'un représentant des directeurs généraux régionaux, de la directrice exécutive de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, de l'avocat général principal, du directeur général de la Direction des communications et de l'expert scientifique en chef. Le Comité s'acquitte des tâches suivantes :

- offre un leadership d'expert, une coordination horizontale, en plus de participer à des discussions et d'offrir des conseils en matière de gestion stratégique des risques au niveau de la haute direction;
- apporte des éclaircissements, une orientation, un contexte et des défis à la gestion et à la communication des risques à Santé Canada;
- discute des options en vue de l'action optimale ou la plus appropriée en matière de gestion des risques, fondée sur la meilleure information disponible;
- améliore les décisions en matière de gestion des risques avec un but commun et une

- approche partagée, en s'assurant que la coordination des enjeux est définie et vérifiée; identifie les options et les approches pour la communication des risques fondées sur des considérations relatives à la gestion des risques.

### **Renforcement de l'excellence scientifique à Santé Canada**

Au cours de la deuxième moitié du vingtième siècle, nous avons été témoin de progrès sans précédent dans les domaines des connaissances scientifiques et de la technologie. Nous pouvons nous attendre à des innovations encore plus spectaculaires au cours du XXI<sup>e</sup> siècle. Les progrès scientifiques augmenteront grandement nos connaissances sur les risques pour la santé. Des approches d'intervention et des méthodes analytiques innovatrices ainsi que la nouvelle technologie médicale permettront de trouver de nouveaux moyens pour contrer ces risques.

En raison de ces changements et d'autres changements similaires, le Ministère devra développer une plus grande capacité d'intervention pour s'attaquer rapidement aux questions émergentes de plus en plus nombreuses sur la santé, dont la portée et la complexité sont accrues. Le Ministère devra augmenter ses capacités en sciences de même que la diversité des disciplines scientifiques et d'autres disciplines dans lesquelles il maintient des ressources. Ces mesures seront nécessaires pour comprendre, évaluer, choisir, intégrer et appliquer adéquatement les outils et les preuves disponibles dans le contexte très complexe des questions actuelles et à venir en ce qui concerne les besoins en matière de santé. Nous devons aussi avoir accès à la recherche et aux connaissances de pointe pour assumer nos rôles en ce qui concerne la surveillance, la promotion et la protection de la santé. Nous devons non seulement nous fier à nos ressources internes, mais aussi à notre participation à des réseaux nationaux, régionaux et locaux, ainsi qu'à leurs équivalents internationaux.

Nous avons déjà fait quelques progrès en ce qui concerne les défis de notre environnement. Par exemple :

- nous avons réaffecté, à l'interne, des ressources afin de renforcer notre capacité de surveillance, de prévention et de contrôle des maladies en vue de s'attaquer aux lacunes qui ont été constatées relativement à la santé publique;
- pour la promotion de la santé, nous avons adopté une approche axée sur les populations (plutôt que sur les personnes) et partagé la responsabilité en matière de santé ainsi que les causes fondamentales de la santé;
- nous avons fait d'importants progrès en terme de mobilisation du pouvoir de la technologie de l'information afin de faciliter la collecte de données comparables et compatibles à travers le pays, de sorte que les gouvernements et les fournisseurs de soins de santé puissent partager les meilleures pratiques et évaluer l'efficacité de diverses approches;
- les rôles respectifs de l'expert scientifique en chef, de l'examen par les pairs et du Conseil

consultatif des sciences sont des éléments importants en vue d'assurer des normes les plus élevées possible pour le programme scientifique mis en place au Ministère, et ce, en offrant un leadership scientifique interne fort et crédible qui servira à articuler et à promouvoir la vision de la science au sein du Ministère, en assurant un examen systématique de la science elle-même ainsi qu'en offrant des conseils externes indépendants sur les programmes et les procédures scientifiques.

De plus, nous avons pris certaines mesures afin d'améliorer la façon dont les points de vue scientifiques sont exprimés et débattus. La science évolue rapidement et nous devons disposer de mécanismes afin de résoudre les différences. Un jugement rendu récemment par la Cour fédérale du Canada aborde la question de la liberté d'expression et du besoin d'une fonction publique impartiale et efficace. Le tribunal a confirmé le devoir de loyauté dont doivent faire preuve les fonctionnaires de même que les restrictions que cela peut imposer lors de déclarations publiques. Le jugement indiquait également que, lorsque les fonctionnaires ont tenté de régler leurs problèmes à l'interne, la critique publique (par exemple, traiter de politiques qui mettent en danger la vie, la santé ou la sécurité) sera justifiée si des tentatives raisonnables pour résoudre la question à l'interne se sont avérées infructueuses.

Un certain nombre de mécanismes officiels sont déjà en place, ou en préparation, afin d'entendre et de débattre des questions liées à la science et à la réglementation, par exemple :

- des procédures sont déjà en place en vue d'examiner les présentations des compagnies qui désirent faire homologuer des médicaments ou des additifs alimentaires;
- des examens de la gestion des risques aux niveaux des directions générales et des directions permettent de s'assurer que le cadre de prise de décision en matière de gestion du risque du Ministère est appliqué.

Les employés du Ministère doivent continuer à collaborer en vue de s'assurer que des points de vue divergents soient entendus et pleinement pris en compte.

### **Capacité scientifique**

La capacité scientifique consiste à établir et à améliorer la capacité de réaliser des programmes scientifiques qui sont pertinents au bon fonctionnement d'un établissement donné. La capacité d'un établissement à entreprendre une tâche particulière dépendra de son personnel, c.-à-d. s'il est composé des personnes pertinentes possédant les compétences, l'éducation et la formation pertinentes, ainsi que de l'accès de ce personnel aux installations et à l'équipement adéquats en vue de s'acquitter de la tâche.

Dans le cas du programme scientifique, ces exigences sont à l'effet que Santé Canada doit disposer des bonnes personnes pour réaliser son mandat, par exemple, la surveillance de la maladie, la prévention des toxicomanies, la prestation de services de santé communautaire, la

surveillance de l'environnement, l'évaluation et la gestion des risques, la réglementation des produits alimentaires et thérapeutiques, etc. La capacité scientifique consiste à développer et à améliorer l'*habileté* à réaliser des programmes scientifiques qui sont *pertinents* au bon fonctionnement du Ministère.

Comme le Conseil l'a souligné à de nombreuses reprises, il est essentiel de jouir d'une excellente capacité scientifique au ministère afin de mieux répondre aux besoins des Canadiens et des Canadiennes. L'établissement d'une telle capacité exige l'examen des relations entre la science et la politique, l'orientation et la pertinence de la science du Ministère et des façons dont les directions du Ministère fonctionnent individuellement et collectivement. J'ai suivi les recommandations du Conseil à la lettre et, comme vous le savez, j'ai entrepris des discussions avec le personnel scientifique du Ministère, de la région de la capitale nationale et des régions quant à la meilleure façon d'atteindre ce but. Mon principal objectif est d'élaborer une capacité scientifique ministérielle intégrée qui assurerait l'atteinte de l'excellence dans l'ensemble du Ministère. Ces consultations avaient pour but d'identifier et de recommander des stratégies pratiques pour aborder les principaux défis auxquels fait face le Ministère, à savoir :

- l'établissement des priorités, l'allocation des ressources et la continuité du financement;
- le développement et l'amélioration de la capacité de réaliser un programme scientifique;
- l'interaction avec d'autres capacités;
- les rôles et les responsabilités.

Les discussions se sont avérées très productives, et un large éventail d'idées pratiques ont été formulées lors des séances plénières. Au cours des prochains mois, le Ministère tentera de transformer certaines de ces idées et de les faire passer de simple concept à la réalité. En ce moment, nous nous attaquons à la tâche très exigeante de faire la synthèse de toutes les idées reçues et d'élaborer des plans de mise en œuvre pour une capacité scientifique renouvelée et transformée au sein du Ministère.

<b>Expert scientifique en chef</b>
------------------------------------

Nous avons récemment annoncé la nomination de M. Kevin Keough, biochimiste de renommée internationale, au poste d'expert scientifique en chef de Santé Canada. Nous avons quelqu'un pour appuyer le programme scientifique au sein du Ministère et qui fera preuve de leadership pour en assurer la haute qualité, la pertinence par rapport à la mission du Ministère ainsi que l'intégrité. L'expert scientifique en chef aura les responsabilités suivantes :

- superviser les ententes de collaboration avec les organismes scientifiques externes;
- donner des conseils sur les relations et les collaborations scientifiques externes et les faciliter;
- faire preuve de leadership professionnel par rapport aux procédures du Ministère en

matière d'établissement de priorités et d'allocation des ressources pour ce qui est des responsabilités scientifiques du Ministère, y compris, prévoir les procédures pour s'assurer des liens horizontaux;

- maintenir l'examen indépendant et systématique par les pairs;
- coordonner la planification des ressources humaines en sciences;
- donner des conseils sur l'utilisation optimale des installations, y compris des laboratoires régionaux.

### **Examen par les pairs**

L'examen par les pairs est un mécanisme généralement reconnu visant à étudier la qualité du travail scientifique. En reconnaissance de l'importance de l'examen par les pairs et sur les recommandations du Conseil consultatif des sciences, la Direction générale de la protection de la santé a conclu un partenariat avec les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) afin de réaliser des examens par les pairs relativement aux activités du Groupe de travail sur les substances perturbatrices endocriniennes et la nutrition.

En avril 2000, le Conseil a reçu un compte rendu de l'examen par les pairs des activités du Groupe de travail sur les substances perturbatrices endocriniennes. Un rapport sur la réponse aux recommandations formulées par l'équipe d'examen par les pairs a été présenté au Conseil lors de la réunion de septembre dernier.

L'examen par les pairs a été reconnu comme étant une composante précieuse et importante du processus scientifique de notre ministère. Nous continuerons à travailler avec les IRSC afin de trouver des mécanismes par lesquels le Ministère peut tirer avantage de leurs processus établis d'examen par les pairs.

### **Reconnaissance scientifique au Canada et à l'étranger**

Les travailleurs scientifiques de Santé Canada ont reçu de nombreux prix, à la fois à l'échelle internationale et nationale de même qu'au sein du Ministère, en reconnaissance de leur excellence en sciences. Récemment, le D<sup>r</sup> Chao-Mei Yu, du Programme des produits thérapeutiques, a reçu le titre d'«expert national chinois» (*Chinese National Expert*) du gouvernement chinois, ce qui est la plus haute distinction accordée par la Chine pour des réalisations scientifiques remarquables.

Des prix d'excellence scientifique de l'ancienne Direction générale de la protection de la santé ont été accordés récemment à des travailleurs scientifiques de renommée internationale :

- D<sup>r</sup> Hari Mohan Vijay, pour son dévouement à la science de l'allergénicité de la moisissure sur la santé humaine.
- D<sup>r</sup> Tine Kuiper-Goodman, pour sa contribution remarquable à l'évaluation des risques des mycotoxines et d'autres substances toxiques, notamment les microcystines.
- D<sup>r</sup> Peter M. Scott, pour sa contribution remarquable dans le domaine des mycotoxines, en se spécialisant dans la conception de méthodes d'extraction et de détection de mycotoxines dans divers produits alimentaires.

Au cours des dernières années, les réalisations des employés de Santé Canada ont été reconnues par divers prix officiels tels que le Prix d'excellence du sous-ministre pour le travail d'équipe et le Prix du sous-ministre pour l'excellence en gestion de la diversité. En 1999, un nouveau prix a été instauré, à savoir le Programme national des primes d'encouragement pour le mentorat. Les employés de Santé Canada ont également reçu des prix ministériels, tels que le Prix d'excellence de la fonction publique et, récemment, le Prix du chef de la fonction publique.

On nous a fait part récemment du fait que l'ancienne Direction générale de la protection de la santé partagerait le prix *Hammer Award*, du vice-président Al Gore, avec la FDA des États-Unis et d'autres organismes du Royaume-Uni, de l'Allemagne, de l'Australie et des Pays-Bas. Ce prix est une reconnaissance spéciale remise par le vice-président à des équipes qui ont contribué de façon remarquable à appuyer les principes de la *National Performance Review*, qui consistent à faire passer les clients en premier, à réduire les formalités administratives, à accorder le pouvoir aux employés et à retourner aux sources. En collaborant et en partageant les ressources, la technologie et les renseignements, une équipe composée de 15 scientifiques a éliminé le chevauchement coûteux des efforts en ce qui concerne la collecte d'échantillons, l'élaboration de méthodes et la collecte de renseignements dans le monde entier afin d'empêcher la fabrication et la vente de médicaments et de produits à base d'herbes médicinales insalubres. Grâce à cette équipe, les patients de tous les pays sont mieux protégés contre la fraude dans le domaine de la santé et contre les médicaments dangereux.

<p><b>Nominations à la haute direction de Santé Canada</b></p>
--

Afin de renforcer la capacité scientifique au sein du Ministère, j'ai procédé récemment à la nomination de plusieurs travailleurs scientifiques à des postes de

haute direction, à savoir :

- D<sup>r</sup> Robert McMurtry, fellow invité à la chaire G.D.W. Cameron au Ministère, est maintenant sous-ministre adjoint temporaire de la toute nouvelle Direction générale de la santé de la population et de la santé publique. Le D<sup>r</sup> McMurty était auparavant le doyen de la faculté de médecine et de dentisterie à la *University of Western Ontario*.

- D<sup>r</sup> Mohammed Karmali a assumé les responsabilités relevant du Laboratoire des maladies entériques et des zoonoses situé à Guelph. Le D<sup>r</sup> Karmali était auparavant enseignant au département de pathologie et de médecine moléculaire de la *McMaster University* ainsi que ancien membre du Conseil consultatif des sciences.
- J'ai également nommé le D<sup>r</sup> Frank Plummer au poste de directeur scientifique du Laboratoire national de microbiologie à Winnipeg. Le Dr Plummer était auparavant professeur aux facultés de médecine, de microbiologie médicale et de sciences de la santé communautaire de l'Université du Manitoba ainsi que professeur invité de la faculté de microbiologie de l'Université de Nairobi.
- En outre, j'ai également nommé récemment la D<sup>re</sup> Judith Shamian au poste de directrice exécutive de la politique des soins infirmiers. D<sup>re</sup> Shamian est un chef de file international du secteur des soins de santé et des soins infirmiers qui apporte avec elle 20 ans d'expérience, ce qui permettra de renforcer l'orientation sur les questions liées à la politique sur les soins infirmiers à Santé Canada. Elle a été vice-présidente des soins infirmiers au *Mount Sinai Hospital de Toronto* et professeure associée à la faculté des sciences infirmières de la *University of Toronto*. Elle a fait partie de conseils et de comités de nombreuses organisations professionnelles de soins infirmiers et de soins de santé et elle est l'ancienne présidente de la *Registered Nurses' Association of Ontario*.
- La nomination du D<sup>r</sup> Robert Peterson au poste de directeur général de la Direction des produits thérapeutiques est un autre exemple de la capacité scientifique renforcée au sein du Ministère. Le D<sup>r</sup> Peterson travaillait auparavant à l'Hôpital pour enfant de l'est de l'Ontario, où il occupait récemment le poste de président du service de pédiatrie et de pédiatre en chef. Il a rédigé de nombreux documents et chapitres touchant à la pédiatrie clinique, la pharmacologie et la toxicologie et il est qualifié dans le domaine de la médecine hyerbare. Il a également obtenu une maîtrise en santé publique au *Department of Health Policy and Health Care Management* de la *Harvard University*.

Le départ de M. Joe Losos en tant que sous-ministre adjoint de la Direction générale de la protection de la santé est une perte pour le Ministère. Toutefois, il a accepté un poste à l'Université d'Ottawa en tant que directeur du nouvel Institut en santé de la population. Notre perte deviendra notre gain. Les échanges d'expertise entre le Ministère et les universités sont des moyens très importants d'établir une capacité forte et dynamique de partenariat.

### **Partenariat et collaboration**

La santé est une responsabilité partagée. Aucun organisme ne peut espérer posséder toutes les capacités ni toutes les connaissances requises pour aborder la question de la santé. Des résultats améliorés en terme de santé exigent la coopération, l'établissement de liens horizontaux et des résultats visant la collectivité. La rapidité des progrès scientifiques et les questions de politique publique qui font déjà leur apparition exigent que nous utilisions le plus possible les forces individuelles et collectives de même que les réseaux. Par conséquent, le partenariat et la



collaboration entre Santé Canada et les autres ministères fédéraux, les autres ordres de gouvernement, les universités, les organismes non gouvernementaux et les autres secteurs et disciplines, tant à l'échelle nationale qu'internationale, sont importants. Je perçois que cette façon d'agir contribuera à faire tomber les barrières artificielles dans le domaine des activités scientifiques, de sorte que nous puissions apporter l'expertise la plus appropriée afin de régler n'importe quelle question.

Voici quelques exemples du travail de collaboration auquel participe Santé Canada :

Les Instituts de recherche en santé du Canada, annoncés tout d'abord dans le budget fédéral de 1999, remplacent le Conseil de recherches médicales du Canada. En plus de doubler le budget consacré à la recherche sur une période de trois ans, les IRSC créeront une série d'instituts virtuels qui relieront les chercheurs des quatre domaines de la recherche sur la santé, à savoir la recherche biomédicale, la recherche clinique, les systèmes de santé et les recherches en matière de services, de même que la recherche sur la santé de la population, afin de mieux aborder les besoins en matière de santé et les priorités des Canadiens et des Canadiennes.

Au fur et à mesure qu'ils grandiront, les IRSC deviendront une source de leadership scientifique dans leur domaine particulier d'expertise et serviront à établir des priorités qui faciliteront les efforts de recherche dans ce domaine. Dirigés par des directeurs scientifiques et orientés par les conseils consultatifs de l'Institut, qui sont composés de divers intervenants de la santé, les Instituts encourageront les chercheurs, les organismes de santé bénévoles, les gouvernements et d'autres partenaires à collaborer en vue de préparer le programme de recherche du Canada et de mettre en pratique les découvertes scientifiques au sein du système de santé du Canada. Santé Canada jouera un rôle important de conseil consultatif auprès de ces Instituts. Mon objectif est de faire en sorte que les membres de mon équipe de la haute direction siègent aux conseils consultatifs de l'Institut qui sont importants pour le mandat de Santé Canada.

Comme vous le savez certainement, les IRSC ont déjà pris des mesures afin d'étendre leurs critères d'admissibilité dans le but d'inclure les travailleurs scientifiques du gouvernement et les universitaires pour les rendre admissibles à recevoir un financement des IRSC. Cette mesure aidera le Ministère à mieux relier les collectivités universitaires de recherches sur la santé pour mobiliser les capacités de recherches nationales requises dans le but d'aborder les questions complexes sur la santé.

Un autre exemple de collaboration est les efforts réalisés par le gouvernement du Canada et l'industrie alimentaire pour collaborer en vue de maintenir un approvisionnement alimentaire salubre. Dans le but de donner au public des renseignements sur les méthodes de manipulation hygiénique des aliments, les organismes de consommateurs, les associations industrielles, les administrations municipales de même que les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, par l'entremise du Partenariat canadien pour la salubrité des aliments, ont lancé une campagne de sensibilisation intitulée «À bas les BACTéries!{ ». D'ailleurs, l'Équipe de salubrité des aliments de Santé Canada a été la récipiendaire de l'une des plus hautes distinctions accordées aux

membres de la fonction publique du Canada, à savoir le Prix d'excellence.

L'Initiative de recherche sur les substances toxiques (IRST), programme géré par Santé Canada et Environnement Canada, a été inaugurée en 1998. L'Initiative renforce l'engagement du gouvernement fédéral à rehausser la santé et l'environnement des Canadiens et des Canadiennes en finançant divers projets de recherches coopératives sur les substances toxiques.

Récemment, on a annoncé qu'un montant de 13,5 millions de dollars serait consacré à 97 projets de recherches liés à l'IRST. Parmi ces projets, nombre d'entre eux sont issus des travailleurs scientifiques de Santé Canada, à savoir :

- Neurotoxicité lors de la croissance de mélanges de polluants organiques persistants présents dans l'environnement;
- Toxicologie par inhalation des polluants atmosphériques : effets pulmonaires et cardio-vasculaires;
- Mutations mini-satellites utilisées à titre de dépistage biologique des défauts génétiques héréditaires causés par l'environnement.

Santé Canada travaille afin de maximiser les possibilités de collaboration l'interne et à l'externe et, ce faisant, a placé l'accent sur les réseaux, y compris sur l'Institut canadien d'information sur la santé, sur le Réseau canadien de la santé et sur les réseaux de surveillance de la santé, tant à l'échelle nationale qu'internationale.

### **Initiatives en matière de ressources humaines**

À la réunion de juin dernier du Conseil consultatif des sciences, les membres ont été informés des enjeux et des défis auxquels était confronté le Ministère, compte tenu du milieu en évolution rapide et de plus en plus complexe. La collectivité scientifique de Santé Canada fait face à des défis importants : elle doit accorder la priorité à régler la question des changements démographiques à venir qui pourraient affaiblir, voire compromettre, la capacité scientifique du Ministère; elle doit s'attaquer au double défi d'attirer et de recruter de nouveaux travailleurs scientifiques et d'autres experts, tout en conservant les services des employés de fort calibre afin de servir de mentor et de former les nouvelles recrues. Nous devons élaborer de nouveaux outils et de nouvelles mesures, puis les mettre en œuvre, afin d'aborder ces changements. Les renseignements généraux remis aux membres contenaient un résumé d'information sur les problèmes, les initiatives et les plans en matière de ressources humaines du Ministère. Ils comprenaient un aperçu des données démographiques actuelles et prévues relatives au domaine des sciences de Santé Canada (c.-à-d., le taux de retraite, la répartition des groupes scientifiques, etc.); des rapports et des recommandations faites par le vérificateur général sur la capacité scientifique; d'autres rapports sur les minorités visibles, sur le développement de la gestion en sciences et en technologie, sur les femmes en sciences et en technologie, sur l'ordonnance du Tribunal canadien des droits de la personne; des outils de recrutement, des programmes pour les étudiants et des programmes de prix et de

reconnaissance.

Les documents contenaient également une proposition de création d'un programme émérite scientifique pour Santé Canada. Le but du programme est de permettre aux anciens employés de poursuivre leur travail dans une capacité de non-emploi auprès d'un programme scientifique particulier de Santé Canada, et également de permettre au Ministère de reconnaître les anciens employés pour leur contribution importante à l'héritage de connaissances en matière de recherche. Je remercie les membres du Conseil d'avoir fait part de leurs points de vue et de leurs conseils sur cette proposition.

En plus, le Ministère a financé un programme de bourses d'études supérieures en collaboration avec les IRSC et les compagnies pharmaceutiques canadiennes axées sur la recherche. Cette bourse vise à permettre aux récents diplômés d'études supérieures en sciences de la santé des universités canadiennes, possédant un Ph.D., un M.D. ou un diplôme professionnel pertinent en sciences de la santé ou en médecine (p. ex., Pharm D., DVM), d'acquérir des aptitudes en recherche spécialisée de même qu'une expérience en évaluation et en surveillance des médicaments dans un milieu réglementé unique.

Un deuxième programme de bourses d'études supérieures est financé par la *Drug Information Association* (DIA) en collaboration avec le Programme des produits thérapeutiques. Ces bourses visent à permettre d'acquérir des compétences spécialisées et de l'expérience dans l'évaluation et la surveillance des médicaments commercialisés, en insistant sur la surveillance après l'approbation. Le programme de bourses est destiné aux diplômés récents qui ont réussi un programme de maîtrise ou de doctorat des universités de l'Amérique (à l'exception du Canada, des États-Unis et du Mexique) et qui détiennent un diplôme d'études supérieures en sciences de la santé (médecine, pharmacie, santé publique, ou en une science qui s'applique à la conception de médicaments), ou un doctorat en médecine d'un établissement agréé.

Santé Canada a établi divers partenariats avec le secteur universitaire et l'industrie afin d'encourager l'apprentissage avancé dans un milieu scientifique. Le principe fondamental de ces partenariats est qu'ils doivent permettre aux employés de Santé Canada de participer à des programmes éducatifs offerts par des experts internationaux afin de maintenir et de rehausser les connaissances propres aux programmes requises dans notre milieu de réglementation mondial. Voici des exemples de tels partenariats :

- Programme de Diplôme d'études supérieures spécialisées en développement du médicament (DESS) de l'Université de Montréal, faculté de pharmacie;
- Programme de formation professionnelle continue avec l'Association canadienne de la réglementation pharmaceutique (ACRP);
- Échanges continus de renseignements avec la *American Food and Drugs Administration*.

**Consultation et communications avec le public**

Un des messages prépondérants que vous avez envoyés en tant que Conseil, durant votre mandat, a été le besoin de démontrer clairement et de façon constante l'engagement du Ministère envers la protection de la santé des Canadiens et des Canadiennes au moyen de la communication, de l'intégrité et de la transparence. En réponse à ce message et à d'autres messages que nous avons reçus lors des consultations publiques, le Ministère a créé le Bureau de la consommation et de la participation du public (BCPP).

Le BCPP a été créé pour aider le Ministère en général et, plus particulièrement, la Direction générale des produits de santé et des aliments (DGPSA), à établir un partenariat de travail plus étroit avec les personnes qu'ils servent. En même temps, le BCPP aidera la DGPSA à mieux faire participer les Canadiens et les Canadiennes à ses activités. Il vise à augmenter la sensibilisation au point de vue, aux attitudes et aux préoccupations du public, ainsi que leur compréhension, de manière à mieux refléter le travail de la Direction générale. Le Bureau participe également à la promotion de commentaires directs et significatifs du public pour l'élaboration de divers politiques et programmes liés à la protection de la santé. Par ailleurs, il fournit aux consommateurs des renseignements utiles sur nos processus, nos décisions et nos activités.

De plus, le Bureau a contribué à aider un certain nombre de secteurs de programmes de Santé Canada à établir des consultations auprès du public et des intervenants. Par exemple, il a aidé la Direction des produits de santé naturels lors de consultations sur les produits de santé naturels présentement en cours dans le pays; il a également aidé la Direction des produits thérapeutiques à concevoir et à lancer sa consultation nationale prévue sur la xénotransplantation.

Mais la participation du public n'est pas une panacée contre les maux que connaît le système de soins de santé du Canada. Nous devons avoir un but et des objectifs clairs puis, nous devons comprendre à quel moment il vaut mieux faire appel à la participation des citoyens, à quel endroit et de quelle façon.

### **Conclusion**

Comme le Conseil a été nommé par le ministre de la Santé en 1997 afin de donner des conseils sur la meilleure façon de positionner les aspects scientifiques, techniques et politiques et l'orientation future du Programme de la protection de la santé de Santé Canada, le Ministère a profité de la connaissance et de l'expertise que lui a offert le Conseil. Maintenant, avec le remaniement de Santé Canada, la portée du Conseil a été élargie afin d'englober tous les programmes et toutes les activités de Santé Canada. Cette situation représente un défi et des possibilités intéressants pour le Conseil consultatif des sciences dans son travail futur.

Au nom de tout le personnel scientifique du Ministère, je désire remercier le Conseil pour les nombreux efforts réalisés en vue d'améliorer la science au sein de Santé Canada. Vos conseils sont très appréciés, et le Ministère attend avec impatience de travailler avec le Conseil dans l'avenir alors que nous nous efforçons, au moyen de la science, de maintenir et d'améliorer la

santé des Canadiens et des Canadiennes.